



Acte n° 2023C192

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 31
Pouvoirs : 6
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 12/10/2023

Le 19 Octobre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à l'Espace Raymond SANLOUP, 230 route de la Dombes à Savigneux (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Ingrid BESSON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Gilles GARNIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir à Bernard REY), Emilie BERTHOLON (Pouvoir à David POMMIER), Fabien BIHLER, Mickaël BOUCHARD, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Christine FORNES (Pouvoir à Pierre ROSET), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Catherine VIGNON (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Elise DIENNET.

OBJET : PATRIMOINE – Convention Pays d'art et d'histoire / Office de tourisme

M. Richard PACCAUD, Vice-Président en charge du tourisme, des loisirs et du patrimoine, rappelle que la communauté de communes Dombes Saône Vallée a signé en 2018 une convention avec l'office de tourisme. Cette convention, annexée à la convention signée avec le ministère de la Culture dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, a pris fin en 2022 et doit aujourd'hui être renouvelée. Elle a pour objectifs de préciser les actions portées par chacun des deux partenaires dans la mise en œuvre et la promotion du label « Pays d'art et d'histoire ».

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/10/2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet de convention entre l'office de tourisme et la communauté de communes pour une durée de 5 ans ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer ladite convention et toutes les pièces s'y rapportant.

A Savigneux, le 19/10/2023

La Secrétaire de Séance,
Elise DIENNET

Affichage électronique le : 25/10/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

